

Arret maladie à fournir en cas de mise en disponibilité d'office

Par Alpha_Oméga, le 09/05/2019 à 22:32

Bonsoir,

Je souhaiterai savoir si on doit continuer de fournir un arret maladie à l'employeur lorsqu'on a été mis en disponibilité par le comité médical une fois arrivé en fin de droit statutaire dans la fonction hospitaliére?

Cordialement